

Je me souviens d'une époque récente où même des ministres luttèrent pour sauver les bureaux de poste dans le Canada rural. Au début d'avril 1989, le ministre de la Santé réclamait le maintien d'un bureau de poste dans sa propre circonscription, lequel, semble-t-il, n'avait pas reçu l'appui du gouvernement.

Des détaillants sans nombre nous ont parlé de leurs problèmes. Un détenteur de franchise à Wilno, en Ontario, a dû faire appel au public pour obtenir des fonds, car la vente de timbres de son bureau de poste par Postes Canada ne suffisait pas à compenser les frais d'exploitation de son magasin.

Postes Canada doit demeurer une société d'État et non pas être privatisée, comme le suggérait cette semaine le deuxième rapport du Comité permanent de la consommation et des corporations. Une Société des postes privatisée ne se justifie absolument pas, car elle ne pourrait jamais assurer un service satisfaisant aux zones rurales du Canada. La société d'État a pour raison d'être de répondre à certains besoins en communication, et seule une société d'État responsable envers les Canadiens par le truchement du Parlement saura répondre à ces besoins.

Les Canadiens des zones rurales luttent contre le programme de conversion de Postes Canada depuis le tout début, et je sais qu'ils continueront de s'opposer à la société et au gouvernement s'il continue de fermer des bureaux de poste ruraux. Il est scandaleux de faire perdre un bureau de poste au Canada rural pour que le gouvernement puisse en retirer un bénéfice, et il faut s'opposer à toute mesure qui nous pousse plus loin dans cette voie.

Les Canadiens, aussi bien des zones rurales que des zones urbaines, dépendent de leur bureau de poste, et le gouvernement actuel a le devoir de faire en sorte que les Canadiens d'un océan à l'autre bénéficient d'un service sûr et de prix abordable.

Lorsque le Parlement a créé la société d'État en 1981, les députés s'attendaient à la voir grandir avec les besoins des Canadiens. Elle a au contraire évolué en tenant de moins en moins compte des besoins des Canadiens, particulièrement ceux des zones rurales, et comme elle ne répond pratiquement pas de ses actes, rien n'a été fait pour remédier au tort qui en a résulté.

Privatiser Postes Canada ne corrigera aucun des problèmes que nous constatons dans les services postaux actuels. Seule une société publique responsable dotée

d'un mandat renouvelé de service remédiera à ces problèmes.

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément à l'article 43 du Règlement, l'intervention du député est suivie d'une période de 10 minutes réservée aux questions et observations. Je vais donner la parole à cette fin au député de Prince George—Bulkley Valley.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'ai trouvé fort intéressants les propos de mon collègue au sujet du rapport sur Postes Canada. Je sais qu'il a beaucoup fait à la Chambre, aux séances du comité et dans sa circonscription pour souligner l'importance que revêtent les services de Postes Canada, les bureaux en milieu rural notamment, pour bon nombre d'entre nous qui représentent les régions que le gouvernement actuel néglige.

J'ai deux questions à poser au député. D'abord, que doit-on dire aux habitants des milieux ruraux qui s'inquiètent de l'éventuelle fermeture des bureaux de poste? Quels conseils faut-il leur donner? Doivent-ils maintenir leur pression pour veiller à ce que les services soient constamment améliorés, que Postes Canada soit privatisée, comme semblent le vouloir les députés d'en face, ou qu'elle demeure une société d'État?

Ma seconde question a trait aux engagements de Postes Canada. À l'instar d'un bon nombre d'autres députés—à l'exclusion des députés conservateurs qui ne s'inquiètent peut-être pas du sort des bureaux de poste de leur circonscription—, j'ai écrit au président de Postes Canada pour lui faire part de mes préoccupations. Nous voulons continuer de surveiller les activités de Postes Canada dans nos circonscriptions. Que pense-t-il des engagements pris par Postes Canada face aux députés et aux habitants de ces régions quant au maintien des bureaux de poste? Postes Canada a-t-elle pris des initiatives telles qu'il faut la surveiller plus étroitement pour veiller à ce que ces collectivités soient bien servies?

M. Taylor: Monsieur le Président, je remercie le député de Prince George—Bulkley Valley de sa question.

Je sais, puisque nous avons travaillé ensemble, que le député qui a posé la question est très préoccupé par le maintien des bureaux de poste dans sa localité. Il m'a souvent donné l'occasion de discuter des services postaux avec les gens de sa circonscription. De même, il m'a souvent fait part de ses observations à cet égard, et il est aussi intervenu auprès du gouvernement.